

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 février 2017
CO 024 DE

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 94
Présents : 87
Votants : 93

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Gilles BEDER, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, André VIONNET, Jean PICCAND, Bernard AMIENS, Sylvie REGALDI, Jean-Jacques COURT, Martine PINGAT CHANEY, Philippe BRUNIAUX, René MOLIN, Christine CHATEAU, Claire LUCAS VERNUS, Patrick PREVALET, Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Patrice VILLALONGA, Florent GAILLARD, Denis MOREL, Jean-Louis DUFOUR, Angélique NOROY, Marie-Christine CHAUVIN, Robert MOUGET, Pierre GUINCHARD, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Thierry GUINCHARD, Jean-Marie BAILLY, Valérie PAQUIEZ, Gérard BOUDIER, François BOUVERET, Bernard BRUNEL, Alain MURCIER, Jean-Pierre PETITGUYOT, Frédéric LAMBERT, Michel FEVRE, Jean-Luc BROCARD, Roger GROS, Jacques FAIVRE, Laetitia DOS SANTOS, Pascal DROGREY, Jean-Baptiste MERILLOT, Raphaël GAGNEUR, Bernard DODANE, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Sylvain BENETRUY, Colette GIRARD, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Christelle MORBOIS, Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI, Danièle CARDON, Jacky REVERCHON, Sébastien JACQUES, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Jacques GUILLOT, Lucie DODANE, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, Patrick MONTEVECCHIO, René BERNARD, Marie-Thérèse BROCARD, Yann PINGUAND, Adrien LAVIER, Christian PROST, Claudine ROUEFF, Odile SIMON, Clément FORET, Gérard MATHIEU, Jean-Christophe OUDET, Henri DORBON, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMPS, Bernard ONCLE.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : Dominique BONNET à Michel FRANCONY, Denis BRENIAUX à Jean-François GAILLARD, Jean-Jacques DE VETTOR à André JOURD'HUI, Martine VUILLEMIN à Bernard AMIENS, Cyril ACCARD-GUILLOIS à Jean-Jacques COURT, Philippe RIOU à Roger GROS, soit 6 pouvoirs détenus par des Conseillers.

Pouvoirs transmis à des Suppléants : André PROST à Patrick PREVALET, David GUY à Jean PICCAND, soit 2 voix délibératives à des Suppléants.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Daniel DURET, Daniel BARBE, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPS.

Etaient Excusés : Colette BEAUD, Antoine MARCELIN, Charles VALLET, Frédéric CHOULET, Anne CHARLET.

Etaient Absents : Rémy VIENNET,

Secrétaire de séance : Monsieur André VIONNET

Convocation faite le : 30 janvier 2017

Objet : Acceptation des chèques vacances comme mode de paiement.

VU le projet de convention chèques vacances à intervenir pour les services communautaires ;

CONSIDERANT qu'il convient d'établir les conventions avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV) pour permettre aux usagers d'acquitter leur droit d'entrée et de séjour ;

ENTENDU l'exposé du Président,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,



1 / Approuve les termes de la convention avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV) ;

2 / DECIDE d'établir une convention avec l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV) pour les services communautaires et notamment pour la piscine, et les ALSH pour permettre aux usagers d'acquitter leur droit d'entrée et de séjour ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 7 février 2017
CO 024 DE (SUITE)

Objet : Acceptation des chèques vacances comme mode de paiement.

3 / AUTORISE le Président à signer toute pièce afférente et notamment les conventions correspondantes.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président,



Michel FRANCONY

